

TARIFICATION SANTÉ : ANALYSE DES RISQUES ET IMPACTS DES DÉSENGAGEMENTS

2 jours

Fiche d'inscription
sur www.caritat.fr

Assurances de personnes



À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaire et aux collaborateurs des services techniques des mutuelles, des institutions de prévoyance, des sociétés d'assurance et de réassurance, de l'audit et du conseil.

Pour obtenir quoi ?

Connaître l'ensemble des éléments nécessaires à l'élaboration d'un tarif en assurance complémentaire santé : analyse des données, mise en place des outils de calcul, etc. dans le contexte du désengagement des régimes de base et la recherche de produits nouveaux.

Comment ?

Tout au long des deux journées, les participants créent leurs outils, à partir de nombreux fichiers Excel fournis, et repartent avec une véritable "boîte à outils" de tarification.

Quels sont les pré-requis ?

Connaissances de base de l'assurance santé.

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qui anime cette formation ?

Anne MARION, actuaire, dirigeante du cabinet ACTUARIELLES, enseignante à l'ISFA, spécialiste de l'assurance santé et de la prévoyance collective.



Valérie SCHMITT, ingénieur et actuaire, consultante au sein du cabinet ACTUARIELLES, spécialiste de l'analyse de données en santé.

La formation en pratique...

Quand et où ?

23 et 24 mars 2010

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

Centre Régus Vendôme, Paris 1er

Combien ça coûte ?

1 950 € HT + TVA 19,60%, soit 2 332,20 € TTC.

Les frais de participation couvrent les deux journées de formation, la documentation complète, les deux déjeuners et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 47 75 92 90 - www.ewh.com.

Demandez le tarif Caritat

Qu'allez-vous apprendre ?

INTRODUCTION

Principes généraux et actuariels en assurance santé

- Nature du risque
- Spécificités

Actualité

- Désengagement des régimes de base, Jurisprudence sur l'article 4 de la loi Evin, Solvabilité 2... et toujours la loi Fillon

PARTIE 1 - ANALYSE DES RISQUES ET MISE EN PLACE DES OUTILS DE TARIFICATION

Analyse des données

- Analyse en Composantes principales (ACP)
- Analyse factorielle des correspondances (AFC)

Mise en place d'un outil de tarification

- Éléments nécessaires à la construction d'un outil de tarification
- L'approche "coût moyen x fréquence"
- Utilisation pratique du modèle linéaire généralisé (MLG)

Construction de tables d'expérience

- Méthode de construction d'une table
- Lissage

Outils de tarification sans données

Analyse des engagements. Provisionnement

- Provision pour sinistres à payer : les méthodes Chain ladder
- Provision pour risque croissant : quelle nécessité d'en constituer ? quelles contraintes de Solvabilité 2 ?
- Méthodes et calculs pratiques

Frais de gestion

- Niveaux "standard" de marché
- Comptabilité analytique

PARTIE 2 - CRÉATION DE NOUVEAUX PRODUITS

Tarifier une nouvelle gamme à partir de statistiques existantes

- Comment déformer les tables d'expérience

Tarifier des produits intégrant des franchises

- Comment rembourser "à partir de" plutôt que "jusqu'à"

PARTIE 3 - MESURE DES IMPACTS DES DÉSENGAGEMENTS DES RÉGIMES DE BASE

Comment anticiper l'impact des désengagements à venir ?

Quels moyens pour conserver la « solvabilité » des clients et adhérents ?

Contact :

01 44 51 04 04

Qu'en disent les stagiaires ?

« Les formatrices ont su s'adapter aux attentes des stagiaires. Très bons exercices pratiques. »

Emilie D., Groupe NOVALIS

« J'ai apprécié les rappels des conditions d'application des modèles. Présentation et documents très accessibles. »

Massa O., SMATIS France

« Le dynamisme et la pédagogie mis en œuvre par Anne Marion et son équipe méritent des félicitations. Merci. »

Sandrine P., Mutuelle UFR